

**ARRETE n  2019-85
RELATIF AUX RESULTATS**

CONSEIL DE LA FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION

**Coll ge A des professeurs et personnels assimil s
Coll ge B des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels
assimil s**

Mardi 8 octobre 2019

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers approuv s par le Conseil d'Administration le 30 juin 2016 ;

Vu les statuts de la Facult  de droit, d' conomie et de gestion approuv s par le Conseil d'Administration de l'Universit  d'Angers le 29 mai 2019 ;

Vu l'arr t  n  2019-52 du 10 septembre 2019 relatif   l'organisation des  lections partielles au Conseil de la Facult  Droit,  conomie et gestion en ce qui concerne les coll ges A et B ;

Vu l'arr t  n  2019-70 du 4 octobre 2019 relatif aux candidats aux  lections partielles au Conseil de la Facult  Droit,  conomie et gestion en ce qui concerne les coll ges A et B ;

Vu l'avis du Comit   lectoral consultatif du 10 octobre 2019.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

ARTICLE 1 r : RESULTATS POUR LE COLLEGE A

Est  lue aux  lections au **Conseil de la Facult  Droit,  conomie et gestion** pour le coll ge A :

Madame Catherine DEFFAINS-CRAPSKY

ARTICLE 2 : RESULTATS POUR LE COLLEGE B

Sont élues aux élections au **Conseil de la Faculté Droit, économie et gestion** pour le collège B :

- **Liste « Valeurs universitaires »**
Sophie LAMBERT-WIBER
Caroline DUPARC

Fait à Angers, le 10 Octobre 2019

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé